











FICHE-ACTION N°5

Ingénierie en lien avec le Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle-Ré-Aunis en milieu urbain

Objectif	Proposer une offre d'alimentation et de productions	
prioritaire 2	de proximité et de qualité	
Fonds mobilisés et montant	FEDER OS 5	Enveloppe totale dédiée à la fiche- action : 175 000€
Descriptif synthétique du contenu et objectifs prioritaires en lien avec la stratégie	Description générale: L'objectif de l'action est de soutenir des constitution d'une offre alimentaire de proaccessible pour tous en zone urbaine. Objectifs: -Sécuriser les agriculteurs dans leurs transition -Apporter des solutions nouvelles renforçant le l'accès à une alimentation saine, durable et de -Faciliter la création, l'expérimentation, le part destination des professionnels du monde agric -Assurer l'accès aux ressources alimentaires a publics les plus fragiles et via les réseaux de res-Valoriser les métiers et les activités agricoles e -Sensibiliser sur les enjeux des transitions agric l'accès aux ressources alimentaires de climatique en agissant pour la préservation des diminuant ses consommations et émissions de -Augmenter la part de produits de qualité et de -Augmenter la capacité de maraichage du d'emplois et de surface dédiée; -Augmenter la part des fruits et légumes locs biologique, consommés sur notre territoire; -Augmenter le nombre de producteurs implique la vente en circuits courts;	eximité, saine et durable qui serait eximité, saine et durable qui serait es; es productions, l'approvisionnement et proximité; age d'outils de pilotage et de gestion à cole, du développement rural; aux différents publics, notamment les ctauration collective; truraux; coles et alimentaires de notre territoire. Le la protection environnementale et es ressources, notamment en eau, et en exarbone; urable dans la restauration collective; u territoire, en termes d'exploitants, aux, notamment issus de l'agriculture
Types	Ingénierie portée par les établissements publics de coopération intercommunale	
d'actions	(EPCI) dédiée à la mise en oeuvre du Projet Alimentaire La Rochelle-Ré-Aunis dont	
soutenues	études de type « idée au projet ».	

Bénéficiaires éligibles	Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	
Taux maximum d'aide publique et taux d'aide FEDER	Jusqu'à 100 % dans la limite des dispositions règlementaires européennes et nationales	
Plancher	Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.	
Plafond	Ingénierie dans la limite de 0,5 ETP par EPCI et par année civile, et plafonnée à 25 000 euros de dépenses éligibles par EPCI et par an.	